



Culture

OBJET : Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire pour les actions culturelles et d'éducation artistique et culturelle du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique, de Danse et d'Art dramatique

EXPOSE

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique, de Danse et d'Art dramatique développe régulièrement son projet d'établissement (2015-2020) en innovant dans ses pratiques pédagogiques, par la mise en place de nouveaux dispositifs, une offre pédagogique renouvelée et des projets culturels, tout en maintenant des enseignements issus des cursus traditionnels. Il est ainsi un acteur culturel essentiel du territoire et il permet le développement des enseignements artistiques spécialisés. L'enseignement artistique et l'action culturelle sont les deux axes du projet global de formation artistique de cet établissement et de la politique culturelle de la collectivité.

L'Etat a souhaité se réengager auprès des collectivités territoriales pour soutenir l'action des conservatoires. Un cahier des charges a été établi pour permettre l'attribution de subventions de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Quatre axes sont examinés pour l'attribution d'une subvention : une tarification sociale, le renouvellement des pratiques pédagogiques, la diversification de l'offre artistique et le développement des réseaux et des partenariats.

Le Conservatoire, outre une tarification permettant son accès au plus grand nombre, a développé de nombreuses actions entrant dans le cadre de ce cahier des charges au niveau de l'ouverture et de la construction des disciplines présentées, de la consolidation des pratiques collectives, des projets d'éducation artistique et culturelle avec un axe sur le chant choral, des projets interdisciplinaires et des partenariats culturels.

En 2020, la DRAC a versé une subvention de 5 000 euros pour accompagner les actions du Conservatoire. Le Département est également sollicité chaque année au titre du fonctionnement de l'établissement ainsi que, en 2021, dans le cadre de l'année de préfiguration d'un Projet Culturel de Territoire Châteaubriant-Derval. Quant aux actions du Conservatoire auprès des établissements scolaires du quartier de la Ville-aux-Roses, elles bénéficient du soutien financier du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) au titre du Contrat de ville.

Compte tenu de ces éléments, le plan de financement suivant vous est proposé pour 2021 :

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	1 256 834 €	DRAC Pays de la Loire : - appel à projet actions culturelles et éducation artistique et culturelle - PCT (préfiguration)	10 000 €
Actions culturelles	33 000 €		1 000 €
Charges de fonctionnement courant	56 060 €	Etat : PCT (préfiguration) et contrat de ville	5 000 €
		Département de Loire- Atlantique : - Fonctionnement - PCT (préfiguration)	40 000 € 1 000 €
		Recettes des familles (inscriptions locations d'instruments)	143 000 €
		Communauté de Communes Châteaubriant-Derval	1 145 894 €
TOTAL	1 345 894 €	TOTAL	1 345 894 €

Il vous est donc proposé de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire une subvention globale de 10 000 euros pour les actions du Conservatoire entrant dans le cadre du cahier des charges.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Culture » réunie le 29 janvier dernier.

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire une subvention de 10 000 euros pour les actions du Conservatoire entrant dans le cadre du cahier des charges,

- d'autoriser M. le Président ou Mme la Vice-Présidente déléguée à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment la demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 février 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20210219-513-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-02-2021

Publication le : 19-02-2021

Conseil Communautaire du 1



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL	X				
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X	P	M. Patrick GALIVEL
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER			X	P	M. Bruno DEBRAY
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20210219-513-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-02-2021

Publication le : 19-02-2021



Le Président,

Alain HUNAUULT